FICHE DE POSTE DE CHEF D'ETABLISSEMENT
- Etablissement public de santé –

Document de référence : Référentiel métier de directeur d'hôpital

I – INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES SUR L'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Etablissement public de santé Barthélémy Durand

Préciser les établissements concernés en cas de direction commune :

S'il s'agit d'un emploi fonctionnel, préciser le groupe de référence :

☐ I ☐ II ☒ III

Cotation de la part fonctions de la PFR :
(Si la vacance d'emploi est proposée à plusieurs grades du corps concerné, les cotations respectives pour chaque grade doivent être précisées ci-dessous)

2,8

Nom - Prénom et coordonnées du directeur intérimaire :

Nom - Prénom du Président de CME :

Dr Françoise Villemain

Nom - Prénom - Statut du Président du Conseil de surveillance :

M. Guy CROSNIER

Gouvernance :

Organigramme de direction indiquant les responsabilités et le positionnement hiérarchique :

Direction de la stratégie, de la culture et du développement durable
Laurent RICCI, directeur (par intérim)

Direction des finances, du pilotage de gestion, des affaires juridiques et de la MAS Le Ponant
Véronique SURENA, directrice

Direction des relations avec les usagers et de la qualité
Jean-Marc DELISI, directeur (par intérim)

Direction des ressources humaines, des affaires médicales et des ressources numériques
Julien JOUNY, directeur

Direction des instituts de formation
Christine SCHLOSSER, coordinatrice générale des instituts de formation

Direction des soins
Corinne DUMENOIR, coordinatrice générale des soins

Direction des travaux et du patrimoine

Laurent RICCI, directeur

Direction des achats, de la logistique, de la recherche et de l'innovation
Philippe SOULIÉ, directeur

Composition du directoire :

Pôle médicaux et médico-techniques :

Description de la contractualisation interne :

II – INFORMATIONS STRATEGIQUES

(à remplir par le directeur général de l'agence régionale de santé)

L'établissement public de santé Barthélémy Durand compte parmi les établissements de santé spécialisés en santé mentale les plus importants au niveau régional. Il dessert 158 communes, soit 84% de la surface du département de l'Essonne. Il est situé dans un département dont la population est très jeune : plus de 30 % ont moins de 20 ans.

Il joue un rôle majeur dans la définition et la mise en œuvre de la politique de santé mentale dans l'Essonne. Il assure l'offre de soins de psychiatrie pour une très grande part des secteurs du département (14 secteurs, dont 3 en psychiatrie infanto-juvénile), un service des structures intersectorielles, une filière départementale pour adolescents, un dispositif départemental pour les personnes âgées : l'équipe mobile psychiatrie du sujet âgé (EMPSA)

L'établissement dispose de 705 lits et places plus de 70 structures extra-hospitalières et d'alternatives à l'hospitalisation, et de dispositifs départementaux pour les personnes en situation de précarité.

L'établissement a achevé fin 2013 une mutation importante, en relocalisant 6 unités sur le site de Sainte-Geneviève des Bois, au plus près des secteurs desservis. Son offre de soins couvre tous les âges de la vie : périnatalité, parentalité, pédopsychiatrie, adolescents-jeunes adultes, diagnostic de l'autisme, thérapie familiale, prévention des hospitalisations de la personne âgée, prévention du suicide.

C'est un établissement très investi dans l'enseignement et de la recherche, en collaboration avec des services universitaires : accueil des internes, gestion d'un institut de formation en soins infirmiers et aides-soignants, coordination de plusieurs enseignements de type DU ou DIU, postes médicaux partagés avec le CHU. Il dispose de deux services universitarisés, et développe des axes originaux autour de la médiation pleine conscience et des thérapies innovantes : serious game, simulation en santé, réalité virtuelle.

Nom – grade – adresse de la personne ayant rempli la présente fiche :

Personne à contacter à l'agence régionale de santé :

Monsieur Julien GALLI, délégué départemental de l'ARS de l'Essonne
julien.galli@ars.sante.fr

PROFIL DU CANDIDAT

Profil du candidat attendu par le directeur général de l'agence régionale de santé au regard des caractéristiques du poste établi en liaison avec le président du conseil de surveillance :

(Nota : Le profil du candidat est apprécié par le comité de sélection au regard du parcours professionnel, de la formation, des acquis de l'expérience, des compétences et des évaluations du candidat.)

Expérience professionnelle appréciée :

(Projets de coopération, mise en œuvre de projets médicaux, médico-sociaux et sociaux structurant, conduite du dialogue social, conduite du dialogue de gestion…)

Solide expérience professionnelle dans le domaine hospitalier, en direction générale ou sur des fonctions à haute responsabilité, de préférence en santé mentale en établissement spécialisé ou polyvalent.
Conduire de démarche de projet de développement multipartenariales, expériences du travail avec les collectivités territoriales
Expérience dans le pilotage d'opérations immobilières d'envergure.
Expérience de négociation et conduite de dialogue social, conduite et pilotage de politique RH (médicaux et paramédicaux).

Connaissances particulières requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

Connaissance en gestion des ressources humaines médicales et non médicales.
Technique de gestion de projets et de négociations.
Capacité de conduite d'un projet immobilier.
Connaissances approfondies dans le domaine de la santé publique et du système de santé
Connaissance des organisations de soins et du pilotage des opérations

Compétences professionnelles requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

Expérience managériale confirmée et capacités d'écoute permettant d'animer et de mobiliser les équipes de direction et des communautés hospitalières
Grandes capacités relationnelles (diplomatie, aptitudes à la négociation…)
Savoir expliquer la stratégie institutionnelle, la partager et en définir les implications et les déclinaisons.
Aisance nécessaire dans le dialogue social
Aptitude au dialogue avec les différents partenaires (collectivités locales, services de l'Etat, autres établissements de santé, professionnels de santé et du médicosocial).

Les relations de ce directeur avec l'ARS s'inscriront dans un schéma partenarial, incontournable pour la réussite du projet.

III - MISSIONS ET ACTIVITES

Missions générales, permanentes et spécifiques dans les domaines suivants :

Stratégie (positionnement au sein du territoire, projet d'établissement, politique financière…) **:**

En concertation avec le Président de la commission médicale d'établissement membre et sous le contrôle du Président du conseil de surveillance, le Directeur est chargé de de la politique générale de l'établissement. Il prend les mesures d'organisation interne pour assurer la continuité des soins et de la permanence pharmaceutique au sein de l'établissement. Il est aussi responsable de la gestion de l'administration générale. L'établissement assure la prise en charge psychiatrique pour un vaste territoire, il fonctionne en lien étroit avec les autres structures de soins et d'accompagnement du territoire, en particulier les établissements MCO et leurs structures d'urgence. Le Directeur organise les échanges avec ces établissements et prend en compte leurs besoins pour la prise en charge des patients relevant des services de psychiatrie.

Il est également le garant des valeurs du service public hospitalier. Il coordonne les services et fédère les énergies dans l'institution. Il est responsable de l'adaptation des structures au regard des besoins et il propose, accompagne toutes les réflexions et nouveaux modes d'organisation. Il est le représentant de l'établissement au regard des pouvoirs publics et des organismes et autorités de contrôle.

Les fonctions essentielles et permanentes du Directeur sont :

- La définition et la conduite du projet d'établissement
- L'animation et la gestion des ressources humaines
- La gestion économique et financière
- La gestion technique et logistique
- La meilleure utilisation des ressources humaines, moyens matériels et financiers en vue d'atteindre les objectifs fixés par le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé pour une prise en charge satisfaisante des patients.

Organisation (gouvernance, organigramme de direction, délégations…)

Pérenniser l'engagement dans une gouvernance normalisée, qui concilie respect des règles et management par la confiance.
Développer la contractualisation avec les pôles

Coordination externe et interne (coopérations, réseaux, décisions et arbitrages, négociation, …)

Entretenir un réseau dense de coopérations opérationnelles avec les collectivités locales et les acteurs du social et médicosocial
Participer durablement aux activités de recherche et enseignement, et notamment poursuivre et renforcer les liens avec les établissements du territoires et l'AP-HP

Conduite générale de l'établissement (domaine ressources humaines, financier…)

Mettre en œuvre des actions pour favoriser l'attractivité de l'établissement et la fidélisation des professionnels
Préserver le dialogue social et décliner le projet social
Veiller à l'équilibre financier de l'établissement
Dégager les marges internes permettant de financer la restructuration complète du site d'Etampes, à partir de la création d'un bâtiment neuf d'hospitalisation, et le regroupement de structures d'hospitalisation, ambulatoires et logistiques, grâce à l'extension du site actuel d'hospitalisation de Sainte-Geneviève-des-Bois, et en assurant la soutenabilité financière de ce projet

Principaux projets à conduire :

-projets immobiliers d'envergure sur les sites d'Etampes et Sainte-Geneviève des Bois
-mise en œuvre des projets prévus dans le cadre du projet territorial de santé mentale de l'Essonne
-réviser puis mettre en œuvre le nouveau projet d'établissement

IV – INFORMATIONS SUR LA PLACE DE L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT :

Principaux objectifs du SROS et de la situation de l'établissement au regard du SROS : SROS en cours d'élaboration dans le cadre du PSRS en cours d'adoption par l'ARS.

Objectifs du PRS/ SROS et plan d'action à décliner au sein du territoire : (complété par le DGARS)

La santé mentale est une des deux priorités de santé, aux côtés de la périnatalité, du projet régional de santé 2023-2028 de l'Ile-de-France. Ce projet poursuit en la matière les objectifs stratégiques suivants :

1) Promouvoir la bonne santé mentale, agir sur ses déterminants multiples, et prévenir et repérer précocement les troubles psychiques

2) Renforcer l'offre de soins de santé mentale, en assurant une meilleure gradation des prises en charge et en en améliorant l'accessibilité dans les territoires les plus en besoin

3) Promouvoir le rétablissement et l'autodétermination tout au long du parcours de soins et de vie des personnes concernées par le handicap psychique

Cela passe notamment, concernant l'offre de soins, par :
- La poursuite du développement d'une offre de soins ciblée sur la période charnière des 1000 premiers jours de la vie, notamment de psychiatrie périnatale
- La construction d'une réponse graduée aux situations de crise de l'adolescent dans chaque département
- La structuration de la détection et l'intervention précoces des premiers épisodes psychotiques dans la région
- La structuration de la prise en charge du psychotraumatisme dans la région
- La structuration du repérage précoce et l'expertise diagnostique des troubles du spectre de l'autisme et des troubles du neuro-développement
- Le renforcement de l'accès à l'offre de premiers recours en santé mentale et l'intégration de la santé mentale aux soins primaires
- Le renforcement de l'organisation et des moyens des centres médico-psychologiques adultes et enfants-adolescents
- L'amélioration de la réponse aux situations de crise et aux urgences psychiatriques
- La diffusion des soins de réhabilitation psychosociale dans la région
- La poursuite de la promotion de la médiation pair-aidance
- Le renforcement des outils, services et offre à l'attention des familles et des proches
- La réduction du recours aux soins sans consentement

Les leviers sont multiples :
- Dynamique partenariale et territoriale, dans le cadre des instances de démocratie en santé et du Projet territorial de santé mentale de l'Essonne (PTSM 91), en lien avec les acteurs du territoire
- Mise en œuvre des réformes des autorisations d'activité et du financement de la psychiatrie
- Déploiement du plan de renforcement de l'offre médico-sociale
- Innovation et recherche

Situation de l'établissement au regard des priorités du PRS/SROS (complété par DGARS)

Au regard de sa place sur le territoire essonnien, l'établissement est un acteur attendu de manière générale dans le cadre du PTSM 91 et sur la plupart de des axes du projet régional de santé, en particulier :
- La prévention, la prise en charge de la crise et des urgences psychiatriques, en lien avec les autres acteurs du département, en particulier les SAU et les établissements MCO
- Le repérage précoce et l'expertise diagnostique des troubles du spectre de l'autisme et du neuro-développement, en tant que porteur d'un centre diagnostic expert et d'une plateforme de coordination et d'orientation
- La continuité des prises en charge en ambulatoires
- La prise en charge des enfants et des adolescents, porteur d'une offre intersectorielle et départementale de prévention et de soins
- Les soins de réhabilitation psychosociales, en tant que porteur d'une des plateformes territoriales labellisées par l'ARS

- La prévention du suicide, en tant que porteur du centre vigilans 91/77

Projet de l'établissement : grands axes du projet médical, du projet social, du PGFP
Démarches, état de réalisation, organisation et pilotage de la démarche

Le projet d'établissement 2017-2022 de l'EPS Barthélemy Durand s'articulait autour du projet médical et de prise en charge des patients. Le document est ainsi structuré en six grands volets :

1. Un établissement au service d'une population sur un territoire

2. De la proximité au recours : un établissement de référence intégré sur le sud de l'Ile-de-France

3. Un projet de soins infirmier, de rééducation et médico-technique en appui du projet d'établissement : mobilisés et innovants pour des soins de qualité

4. Une politique forte de l'établissement : usager et qualité au coeur des pratiques

5. Une gouvernance et des valeurs en appui du projet médical

6. Repenser l'environnement de travail et de soins, enjeu pour les professionnels et les usagers

Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens:

Signé pour la période de :

Appartenance à une direction commune :

Objet :

Créé le :
Nombre de membres :

Appartenance à un (ou plusieurs) GCS :

Objet :

Créé le :
Nombre de membres :

Appartenance à une CHT :

Créé le ou projet en cours :
Etablissement concernés :

Autre forme de coopération (à préciser) :

V–CHIFFRES CLEFS SUR L'ETABLISSEMENT

V – 1) Budgétaires

- Charges du compte de résultat principal

Tableau : dernier compte financier et dernier EPRD exécutoire

DEPENSES	COMPTE FINANCIER 2021	EPRD 2022	COMPTE FINANCIER 2022
Titre I	**82,3**	**90,6**	**85,8**
Titre II	**1,4**	**1,8**	**1,4**
Titre III	**9,6**	**11,5**	**10,0**
Titre IV	**14,8**	**6,0**	**19,5**
Total	**108,2**	**109,8**	**116,7**

RECETTES	COMPTE FINANCIER 2021	EPRD 2022	COMPTE FINANCIER 2022
Titre I	**96,6**	**97,7**	**103,3**
Titre II	**5,2**	**4,7**	**5,9**
Titre III	**6,3**	**7,2**	**7,0**
Total	**108,2**	**109,6**	**116,2**

(Montant par titre en M€)

Commentaires sur la situation budgétaire :

Eléments constitutifs du résultat comptable (2022) :
Les CF 2022 n'ont pas encore été validés et sont en cours d'instruction.
Le déficit présenté en 2022 est de -0,4 M€ (vs -0,3 M€ en 2021), soit -0,35% des produits.
La CAF 2022 (16,6 M€) est en augmentation de 28% par rapport à 2021.
Elle couvre largement le remboursement des emprunts et les investissements courants.
Taux d'endettement 9,8% et taux d'indépendance financière à 10,4%.
Taux de marge brute à 14%.

Provision CET/Reprise sur provision CET (2022) : 1 M€/0,3 M€.

- **Tableau de financement de l'exercice « 2023 »**

Pour les dépenses :

MONTANT DES INVESTISSEMENTS 2023	REMBOURSEMENT DE LA DETTE 2023
29,1 M€	**1,6 M€**

Pour les recettes :

MONTANT DES EMPRUNTS 2023	MONTANT DES AMORTISSEMENTS Bilan 2022	MONTANT DES PROVISIONS Bilan 2022	AUTRES (subventions) 2023
0 €	**105,5 M€**	**15,1 M€**	**2,8 M€**

Indicateurs de performance financière :

Taux de marge brute 2021/2022 : 11,6% en 2021 et 14% en 2022.

CAF nette mobilisable (CAF – Remboursement en capital des emprunts antérieurs) pour 2021/2022 : 11,7 M€ en 2021 et 15,3 M€ en 2022.

Durée apparente de la dette 2021/2022 : 1,0 an en 2021 et 0,7 an en 2022.

Programmes structurants d'investissement en cours en programmé pour les trois prochaines années:

Le plan d'investissement inclut les projets de l'EPS BD retenus comme prioritaires dans le cadre du Ségur. Ces projets concernent la restructuration complète du site d'Etampes, à partir de la création

d'un bâtiment neuf d'hospitalisation, et le regroupement de structures d'hospitalisation, ambulatoires et logistiques, grâce à l'extension du site actuel d'hospitalisation de Sainte-Geneviève-des-Bois, où seraient accueillis plusieurs sites dont la mise en sécurité n'est pas possible.
Ces projets sont actuellement estimés à 186 M€ TDC VFE.
Le PGFP 2023-2027 a été suspendu en accord avec l'ARS, dans l'attente de l'instruction du projet immobilier et de sa soutenabilité financière.

- **Les ressources humaines**

(ETP des personnels - Source SAE)

ETP médicaux : 97.01

- dont médecins (hors anesthésistes) : 3.29
- dont anesthésistes : /
- dont chirurgiens (hors gynécologues-obstétriciens) : /
- dont gynécologues-obstétriciens : /

ETP non médicaux : 1275.27

- dont personnels de direction et administratifs : 157.37
- dont personnels des services de soins : 866.02
- dont personnels éducatifs et sociaux : 56.31
- dont personnel médico-techniques :10.31
- dont personnel de rééducation : 29.76
- dont personnels techniques ouvriers : 185.26

Commentaires sur les effectifs : (*Démographie personnel médical et soignant et difficultés éventuelles à recruter du personnel qualifié,…)*

Quelques indicateurs de RH (source bilan social) :

Taux d'absentéisme :

Taux de turn-over :

Nombre moyen de jours de formation par agent :

V – 2) Activité

Données sur le PMSI

Nombre de séjours réalisés en n-1 : 2780

Evolution activité sur trois ans en volume (nombre de séjours T2A) et en valorisation (montants des recettes T2A) : 2861 en 2020 / 2894 en 2021 / 2780 en 2022.

Evolution du case-mix sur deux ans :

Dernier indice de performance connu :

Activité en psychiatrie année n-1

Nombre de séjours temps plein : 2780
DMS en hospitalisation temps plein : 35,27
Pourcentage de séjours de plus de 90 jours/nombre de séjours total :
Nombre de séjours en hospitalisation de jour : 307

Activité d'hospitalisation année n-1 *(Activité globale - Source PMSI)*

NB : Mentionner le % ambulatoire

Indicateurs :

	TOTAL RSA
CI_A1	Nb de RSA de médecine (HC)
CI_A2	Nb de RSA de chirurgie (HC)
CI_A3	Nb de RSA d'obstétrique (HC)
CI_A4	Nb de RSA de médecine (ambulatoire) : 1208
CI_A5	Nb de RSA de chirurgie (ambulatoire)
CI_A6	Nb de RSA d'obstétrique (ambulatoire)
CI_A7	Nb de séances de chimiothérapie
CI_A8	Nb de séances de radiothérapie
CI_A9	Nb de séances d'hémodialyse
CI_A10	Nb de séances autres
CI_A11	Nb de naissances
CI_A12	Nb d'actes chirurgicaux
CI_A13	Nb d'ACTU
CI_A14	Nb d'actes d'endoscopies
CI_A15	Nb minimum de racines de GHM pour 80 % des séjours

SSR : nombre de RHA sur trois ans

USLD et activités médico-sociales :

Commentaires sur la situation de l'établissement dans sa zone d'attraction ou dans le secteur sanitaire au regard des autres établissements publics ou privés (concurrence, complémentarité, partenariat…) :

Commentaires sur la nature et le niveau des activités (points particuliers, difficultés…) :

VI- EQUIPEMENTS ET PLATEAU TECHNIQUE *Lits et places installés – (Source SAE)*

Indicateurs :

CI_AC1	Nb de lits installés en médecine
CI_AC2	- dont lits de soins intensifs

CI_AC3	- dont lits de surveillance continue
CI_AC4	- dont lits de réanimation
CI_AC5	Nb de places installées en médecine : 15
CI_AC6	Nb de lits installés en chirurgie
CI_AC7	Nb de places installées en chirurgie
CI_AC8	Nb de lits installés en obstétrique
CI_AC9	Nb de places installées en obstétrique

Plateaux techniques – (Source SAE)

Indicateurs :

CI_E1	Nb de scanners
CI_E2	Nb d'IRM
CI_E3	Nb de TEP-SCAN
CI_E4	Nb de tables de coronarographie
CI_E5	Nb de salles d'intervention chirurgicale
CI_E6	Niveau de la maternité
CI_E7	Nombre de B (B et GHN à partir de 2009)

VII- SYNTHESE DES POINTS FORTS ET DES POINTS FAIBLES

L'établissement assure la prise en charge psychiatrique d'un large territoire. Il s'est fortement impliqué dans le Projet de Territoire en Santé Mentale (PTSM) Son expertise, sa capacité d'innovation et sa connaissance des réseaux lui permettent de s'inscrire dans de nombreux projets. De même, l'EPS Barthélémy Durand dispose de centres labellisés ouvert sur l'extérieur comme le Centre Régional Douleur et Soins Somatiques en Santé Mentale, Autisme et Handicap Génétique Rare .
L'enjeu principal est la conduite des grands projets d'investissement, dans le respect des arbitrages déjà réalisés, des cadrages arrêtés et des calendriers définis.

VIII–LISTE DES DOCUMENTS POUVANT ETRE REMIS AU CANDIDAT SUR SA DEMANDE

Toute demande sera étudiée.

Les documents suivants sont notamment disponibles : projet d'établissement, CPOM, PRE (le cas «échéant), EPRD, Tableaux IDAHO du compte financier, Rapport de la chambre régionale des comptes et de la MEEF

Personne à contacter pour la communication de ces documents :

Secrétariat de direction de l'EPS Barthélémy Durand

La directrice générale de l’ARS d’Ile de France
Amélie VERDIER